



L'an deux mille vingt-quatre le 13 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Velaine Sous Amance, après convocation légale du 6 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques - Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge - M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –M. DELATTE Hubert
Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard

-
M. FRANCOIS Vincent – M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET
Dominique

M. FRITSCH Jacques- M. BAUDOIN Cédric

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. CERUTTI Alain à M. FRANCOIS Vincent –

M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BARTHELEMY Philippe à

M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU

Nicolas -

Excusé(e)s : M. MICHEL Olivier

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe -

L'assemblée dénombrait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 40

Date d'affichage : 18 juin 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 40

Contre

Absentions :

CULTURE/ANIMATION

11/06/2024

Attribution d'une subvention : Résidence d'artiste « Promenons-nous dans les bois »
Association Lettres Verticales

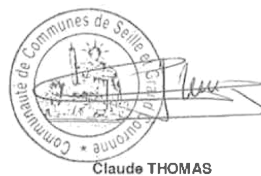
Vu le règlement d'attribution des subventions aux projets associatifs d'intérêt communautaire, adopté en Conseil Communautaire le 21 décembre 2023,

Chantal CHERY, Vice-Présidente en charge de la petite enfance, de la culture, de l'animation et de l'action sociale, après exposé de la demande de subvention aux membres du Conseil communautaire, et conformément à l'avis favorable émis par les membres de la commission Vie Culturelle et Associative le 07 mars 2024, propose d'attribuer la subvention suivante :

- ✓ A l'Association Lettres Verticales pour son projet de manifestation « Résidence d'artiste Promenons-nous dans les bois », projet d'ateliers de médiation à la poésie contemporaine et de création participative autour du thème de la forêt, se tenant du 1^{er} mars au 16 juin sur tout le territoire intercommunal,
- ✓ D'après son budget prévisionnel éligible de 17 570 €, une subvention attribuée sur la base de 17,07 % des dépenses réalisées et éligibles,
- ✓ Soit une subvention maximum de 3 000 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Attribue** la subvention de 17,07 % des dépenses éligibles, plafonnée à 3 000 €, à l'Association Lettres Verticales pour sa manifestation « Résidence d'artistes Promenons-nous dans les bois »



Claude THOMAS
2024.06.17 14:01:57 +0200
Ref:6708083-10049819-1-D
Signature numérique
le Président

